ASSURANCES.

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
Compagnie d'Assurances
—DES—
MARCHANDS,
De la Nouvelle-Orléans.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1900.

Primes reçues		
Sur risques de feu.	$49,362 30	
Sur risques de marine	58 22	
Sur risques de rivière	2,799 53	
		$52,220 05
A ajouter— Non terminée de 1899		58,315 59
		$110,535 64
A déduire non terminée 1900		20,939 46
		$ 89,596 18
A jouter— Intérêt	$4,545 04	
Loyer	8,758 25	
		13,303 29
Revenu total		$102,899 47
Déduire: Pertes de feu	$46 075 81	
Pertes de rivière	2,643 24	
	$48,719 05	
Primes remboursées	8,606 99	
Réassurances	5,974 01	
Taxes et licences	6,108 97	
Commissions	3,967 33	
Dépenses de Propriétés foncières	1,070 61	
Dépenses générales et salaires	15,720 39	
Total	$90,167 35	
Réservé pour pertes non payées	5,646 38	
		$ 95,813 73
Profit net		7,·85 74
3 0|0 Dividende pour 1900		3,000 00
		$ 4,085 74

ACTIF.

Billets à recevoir	$ 1,634 81
Billets discomptés	14 012 82
Dû par individuel pas plus de 3 mois	8,343 53
Comptant en main	6,804 80
6 actions French Opera Ass'n Ltd	450 00
7 actions de la Provident Savings Bank	700 00
50actions de la CitizensBank of La.	6,200 00
10 Caddo Levee Bonds	12,100 00
3 Bons d'Etat de la Louisiane Consols	8,830 00
225 Bons à prime	9,900 00
Propriété foncière	92,000 00
	$161,065 96

PASSIF.

Fonds capital	$100,000 00	
Prime non acquise de 1900	20,989 40	
Réservé pour pertes non-payées	5,646 38	
Dividendes non réclamés	529 68	
Réservé pour payer la réassurance	475 19	
Dividende pour 1900	3,000 00	
	$130,590 11	
Surplus	30,475 85	
		$161,065 96

L'état ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte transcrite des livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1901.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Assermenté et souscrit devant moi, notaire, ce 2me jour de février 1901.

M. C. SONIAT, Notaire.

Un dividende de 3 0|0 sur le capital réduit de cent mille dollars ($100,000) sera payé sur demande. Les actionnaires sont requis, quand ils se présenteront pour leur dividende de porter avec eux leurs anciens certificats pour les échanger pour de nouveaux.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

3 fév—

Dix-Huitième Etat Annuel
—DE LA—
Southern Insurance COMPANY,
OF NEW ORLEANS, LA
(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

DES AFFAIRES POUR L'ANNEE 1900.

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie		$359,277 42
Sur risques de rivière		3,771 86
Sur risques de mer		1,912 40
		$364,961 68
Ajouté: Primes réservées de 1899		186,459 39
		$551,421 07
Ajouté intérêts et profits et pertes		9,602 84
		$561,023 91
Moins: Primes non acquises de 1900		145,049 98
		$415,973 93
A déduire— Primes remises	$63,241 38	
Réassurances	31,847 68	
		95,089 06
Revenu net		$320,884 87
Débours—		
Pertes payées sur incendies	$200,241 25	
Pertes payées sur rivières	2,571 62	
Pertes payées sur mer	537 04	
Commissions	54,990 21	
Taxes et licences	15,303 60	
Association des Underwriters	2,587 98	
Dépenses générales et d'agence,	39,551 33	
	$315,883 02	
Excédant en pertes payées sur pertes encourues pendant l'année	5,631 99	
Total		$310,251 04
Profit net pour années d'affaires		10,633 88
Surplus 1899		2,479 97
		$ 13,113 80
Dividendes payés, juillet 1900		12,000 00
Surplus		$ 1,113 80

ACTIF

Comptant en main	$ 46,119 92
Meubles, installations, coffre-fort, etc	2,000 00
Propriété Foncière	35,000 00
$72,000, 4 pour cent de la Ville, à 109	78,480 00
$100 000 4 pourcent, de l'Etat à 109	109,000 00
$69,800 bons à prime à 220	153,560 00
$3,060 bons à prime tirés payables janvier 1900 à $45 50 par bon	6,961 50
Une action du Louisiana Sugar Exchange Stock	75 00
Une action French Opera Association	50 00
Primes en cours de perception	47,113 10
	$478,359 58

PASSIF

Fonds-Capital	$300,000 00
Réserve pour risques non terminées	145,049 98
Réservé pour pertes non-payées	30,109 82
Réservé pour comptes non-payés	1,678 92
Dividendes non payés	416 00
Surplus	1,113 80
	$478,359 58

Le tableau ci dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi à la Nouvelle Orléans, Lne, ce 15ème jour de janvier 1901.

Signé: CHAS. J. THEARD, Notaire Public.

17 jan—30 f

JULES ANDRIEU.
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU
AGENT D'AFFAIRES,
913 rue Gravier

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances
—DU—
SUN.

Quarante-cinquième état annuel

Conformément aux lois de l'Etat de la Louisiane et aux règlements de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1900.

Primes reçues			
De risques de feu	$600,945 10		
De risques de rivières	31,327 84		
De risques de mer	3,541 26		
		$635,814 20	
Ajouté non terminé de 1899 et précédentes années		229,574 12	
			$865,388 32
A déduire non terminé de 1900 et précédentes années			241,736 46
			$623,651 86
A déduire:			
Primes rendues. Feu	$83,951 57		
Primes rendues. Rivières	150 53		
Primes rendues. Mer	9 42		
		$84,111 52	
Réassurance:			
Feu	$133 218 65		
Rivières	10,484 61		
Mer	272 14		
	$143,975 40		
Ajouter: Montant réservé—1900.	2,141 99	146,117 39	230,228 91
			$393,422 95
Dépenses:			
Commissions	$69,941 37		
Taxes privilégiés, licences, et taxe de guerre	18 007 23		
Bureau et patrouille de feu	5,476 80		
Dépenses générales	68 945 67		
		$152,371 07	
Pertes:			
Pertes de feu payées	$244,097 09		
Pertes de rivières payées	6,628 69		
Pertes de mer payées	683 14		
	$251,358 92		
A déduire: Montant réservé pour pertes non payées 1899 et années précédentes	56,827 66		
	$194,531 26		
Ajouter: Réservé pour pertes non payées 1900 et années précédentes	40,869 26	235,400 52	387,771 59
Profit net underwriter pour affaires de 1900			$5,651 36
Reçu pour intérêt sur loyers		$38,298 36	
A déduire: Taxes de ville et d'Etat sur propriétés	$1,015 00		
Taxes de ville et d'Etat sur effets mobiliers	2,925 91	3 940 91	
		$34,357 45	
Profits et pertes		15,889 38	50,246 83
			$55,898 19
Dix pour cent. dividende déclaré durant 1900			50,000 00
			$ 5,898 19
A déduire: Primes non collectées dues depuis plus de trois mois			2,090 20
			$3,807 99
Surplus, 1er janvier 1900			310,910 02
Surplus, 1er janvier 1901			$314,718 01

ACTIF

Bons des Etats Unis, 4 pour cent. enregistrés 1907	$40,000 00 à 114	
1925	60,000 00 à 137—	$127,800 00
Etat de Louisiane, 4 pour cent consols.	200,000 00 à 108¼	216,500 00
Bons de la ville de la Nlle Orléans 4 pour cent.	500,000 00 à 109	545,000 00
700 actions Canal Bank de Nlle Orléans.	70,000 00 à 142	99,400 00
19 actions de Provident Savings Bank de Nlle Orléans	1,900 00 à 106	2,014 00
Bureau de la Bâtisse de la Compagnie		35,000 00
Comptant en Banque et dans le Bureau		30,961 63
Primes en cours de collection	$56,062 79	
Primes en moins dues depuis plus de trois mois	2,090 20—	53,972 59
		$1,100 648 22

PASSIF

Fonds capital	$500,000 00
Réservé pour primes non acquises	241,736 46
Reserve pour pertes non payées	40,869 26
Réservé pour dividendes non payés	1,182 50
Réservé pour réassurances non payées	2,141 99
Surplus	314,718 01
	$1,100,648 22

Le tableau ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte transcrite des livres de la Compagnie.

CHARLES JANVIER, Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 23me jour de janvier 1901.

CHAS. J. THEARD, Notaire public.

25 jan—1 m

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Désirable comme Placement,

No 930 avenue Howard,

Entre Baronne et Dryades, à proximité du dépôt du I. C. et centralement située.

Vente pour effectuer un partage.

Mme Sarah J. Blackburn vs Mme Cecelia J. Vaught et als.

No 63,850—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un jugement de l'Hon Geo. H. Théard, juge de Division E. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans ledit jugement rendu le 8 février 1901, et signé le 15 février 1901, il est ordonné, adjugé et décrété que J. L. Onorato, encanteur vendra à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, MARDI le 19 mars 1901 à midi.

Un certain lot de terre situé dans le premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, anciennement Bacchus, Calliope et la promenade Tritón, alors Delord et maintenant l'avenue Howard. Ladite propriété étant bornée vers la rue Baronne par la propriété appartenant autrefois à Jacob Ott et mesurant 29' 4" 3"' de face à l'avenue Howard, 29' 5" 3"' de largeur sur la ligne du fond, 129' 8" 4"' de profondeur sur la ligne vers la rue Baronne et 131' 3" 4"' vers la rue Dryades.

Les améliorations comprennent trois propriétés différentes de deux étages rapportant à peu près $55 par mois de loyer.

Conditions — 1|3 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en une et deux ans en billet ou billets de l'acquéreur, portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et lien de vendeur, sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, tels que le transfert de la police d'assurance au vendeur ou porteur desdit, billets, la stipulation des honoraires d'avocats etc; l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1901 au dessus et en plus du montant de son enchère et faire un dépôt entre les mains de l'encanteur de dix pour cent du prix de son enchère au moment de l'adjudication, devant aussi payer pour les timbres du revenu et pour l'acte de vente pardevant Theo. Cotonio, notaire.

J. L. ONORATO,
Agent de Propriétés Foncières et Encanteur, 303, rue Baronne.

16 fév—16 17 24 — mars 3 10 17 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Caroline Johnson, Veuve de Peter Ramsey.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—No 64,924—En vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Division, C. de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 11 février 1901, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI, le 19 mars 1901, à midi, à la Bourse, 840 rue Commune—

Un certain lot de terre avec les améliorations et les droits, voies, privilèges, là dessus appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Constance, Jena, Cadiz et Laurel, désigné comme lot quatorze, sur un dévis annexé à un acte pardevant Jno Bendernagel, notaire, le 25 février 1885, le dit lot mesurant 30 pieds de face sur la rue Constance, par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont connus par le No municipal 4726 rue Constance.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans à 8 pour cent, et toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devant payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Simonds, notaire, devant assumer les frais des timbres de guerre et faire un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec J. L. ONORATO.

Agent de propriétés foncières et encanteur, 303 rue Baronne.

15 fév—15 17 24—mars 3 10 17 18 19

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Superbe Résidence moderne avec Terrains vastes et embellis,

Encoignure des rues Prytania et Troisième.

Succession de Jules M. Bruguières.

No 60,450—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, le 21 février 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 16 janvier 1901 pour le compte de la succession de Jules M. Bruguières dans le but d'effectuer un partage, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toute les bâtisses et améliorations là-dessus et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus appartenant situé dans le faubourg Livaudais, Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Prytania, Troisième, Quatrième et Colisée comprenant un quart du dit ilet lequel est numéroté quatre vingt quatorze sur le plan original du faubourg Livaudais fait par B. Buisson, voyer, sous date du 5 mars 1832 et déposé pour référence en l'étude de Felix Grima, anciennement notaire en cette ville, et d'après un certificat ou devis d'arpentage fait par A. G Blanchard, député voyer, sous date du 17 mai 1875 et annexé pour référence à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire en cette ville, le 29 mai 1875 et aussi d'après un devis de S. G. Del Isle & Co., daté le 30 avril 1894, une copie certifiée duquel est annexée au procès verbal de W. I. Hodgson, encanteur, annexé à un acte passé pardevant Gustave Le Gardeur, Jr, un notaire en cette ville, le 8me jour de mai 1894, ledit morceau ou portion de terre mesurant, en mesure américaine, cent vingt sept pieds (127) de face à la rue Prytanée sur deux cent quinze pieds (215) de profondeur et face à la rue Troisième entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent cette magnifique résidence connue comme No 2606 rue Prytanée admirablement subdivisée et distribuée. Le tout à l'intérieur et à l'extérieur est le meilleur, le plus beau, le plus moderne et richement fini, incluant les plomberies, bains et cabinets de toilette ornements de cheminées avec étagères, gaz partout, grands écurie et remise, superbes jardins, etc. Cette belle et attrayante propriété est située au centre de la plus belle section du "Garden District", entourée des plus élégantes et aristocrates résidences et est incontestablement une des plus belles résidences de cette ville pour un "home" aristocratique.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en trois paiements égaux annuels représentés par des billets à recevoir à leur ordre et endossés par eux, garantis par privilèges de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de (7 0|0) sept pour cent par an de la date jusqu'au paiement. L'acte de vente devant contenir la clause de 5 0|0 honoraires d'avocat, l'assurance devant être payée et transférée au porteur des billets, et toutes les clauses nécessaires et usuelles.

Acte de vente et timbre du revenu intérieur des E.-U., aux frais des acquéreurs, pardevant Edgar Grima, notaire.

29 janv—30 27—fev 3 10 17 20 21

WOOD, SCHNEIDAU & CIE.,
315 Rue Carondelet,
CHARBON En Gros et au Détail.
Par Chemins de Fer et par Bateaux.
Téléphones: Bureau 576, Dépôt 963.
Dépôt au pied de la rue Race.
Nous fournissons aux Familles et au Commerce.

16 oct 1900—6m dim mer ien

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE
PLACEMENT AVANTAGEUX.
Bon Cottage Double.
No 2339 et 2341 Melpomène, Coin de la rue Howard.
LES COTTAGES SIMPLES.
No 1624 rue Lapeyrouse, Coin de la rue N. Derbigny et No 1572 N Derbigny.
Entre les rues Lapeyrouse et Laharpe.
Succession de Catherine Kolb, femme décédée de Geo Stier.

No 28,010 - Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet. — MARDI, le 19 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté 11 février 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le cottage double en bois, 2339 et 2341 Melpomène, coin de la rue Howard, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté, et en outre décrite comme une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, étant une partie du lot No 10, dans l'ilet No 17, borné par les rues Melpomène, Thalie, Liberté et Howard, et mesurant 32 pieds de face à la rue Melpomène sur 99 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Howard, et formant l'encoignure desdites deux rues.

2° Le cottage simple 1624 Lapeyrouse, contenant 3 chambres, pantry, galerie, citerne, hangar, etc., et le cottage simple 1572 N Derbigny, contenant 5 chambres, galerie, citerne, etc., et en outre décrit comme deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les lettres A et B, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Derbigny, Laharpe et Claiborne, sur un plan de C. A. De Armas, daté le 24 janvier 1874, annexé d'après un inventaire pris par H. J. Lewis, notaire, le 31 janvier 1874, lesquels lots mesurant à savoir: Lot A, 53 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Lapeyrouse sur 51 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Derbigny, et le lot B 32 pieds de face à la rue Derbigny, 53 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne du lot A, puis à l'angle droit sur la ligne du fond 13 pieds 10 pouces 5 lignes, puis sur une ligne courant obliquement et rétrécissant ledit lot B à un point 46 pieds où il joint l'autre ligne de côté, puis au point initial sur la rue Derbigny 93 pieds 4 pouces. Les lots A et B ci-dessus avec les améliorations qui s'y trouvent seront vendus séparément.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 7 pour cent d'intérêt par an garantis par hypothèques, privilège et liens de vendeurs sur la propriété vendue; l'acquéreur ou les acquéreurs assumeront les taxes pour 1901 et paieront les timbres de l'Internal Revenu des Etats-Unis et les actes de vente contenant toutes les clauses usuelles de sécurités, et passés pardevant F. J. Dreyfous, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

16 fév—16 17 24 —mars 3 10 17 à date

Stoudback & Stern

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence de Choix et Propriétés pour placements. Bien situés.

La maison double à deux étages, Nos 1444 et 1446 rue Ste Marie, Entre Prytania et Colisée

Et la maison simple en bois à deux étages avec mansarde No 1724 rue Terpsichore, Entre Carondelet et Baronne.

Emilio M. D. Gonzales versus Walter A. Brandao, tuteur datif.

No 64,047—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN— Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 7 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 28 janvier 1901, et signé le 1er février 1901 par l'Hon. T. C W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci après-décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Marie, Prytanée, Colisée et St-André; lequel dit lot est désigné par le No deux et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Ste-Marie sur les profondeurs ci-après à savoir: 116 pieds 7 pouces 2 lignes sur la ligne de côté du lot No un et 115 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne de l'autre côté.

Les améliorations comprennent une jolie résidence moderne double en bois à deux étages, couverte en ardoises, retirée, en arrière d'une barrière en fer avec ornements et ayant une jolie cour pavée sur le devant allée et banquette pavées. La maison, contenant de chaque côté beaux salons doubles à arches, vestibule avec escalier, salle à manger, cuisine et office, galeries sur le devant et dans le fond, quatre chambres à coucher et chambres à bain, hangar, citerne, etc. dans la cour. Le tout en bonne condition entouré de lignes de chars dans un des voisinages les plus agréables de la ville, et connu comme Nos 1444 et 1446 rue Ste-Marie. No 1444 est à bail jusqu'au 30 septembre 1902 pour $25 par mois et le No 1446 au 30 septembre 1903 à $27 par mois.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 243 borné par les rues Terpsichore, Carondelet autrefois (Appole), Baronne, autrefois (Bacchus) et Euterpe, désigné par la lettre K sur un devis d'arpentage annexé à un acte passé pardevant Jas. Graham, ancien notaire en cette ville, le 20 mai 1853 et mesurant 30 pieds de face à la rue Terpsichore sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois, simple, à deux étages avec mansarde et couverte en ardoises, contenant au rez de-chaussée vestibule, salons à arche, petite chambre dans le vestibule avec escalier, salle à manger, cave, office, cuisine, chambre pour blanchissage et vestibule dans le fond avec escalier; le deuxième étage contenant six chambres à coucher, vestibule avec escalier, chambres à bain, cabinet, vestibule avec escalier dans le fond, galeries sur le devant et dans le fond, la mansarde contenant une grande chambre et une petite chambre pour malles; la cour et la banquette sont pavées en ciment. Grande citerne à deux étages et hangar dans la cour, la maison est admirablement tapissée, avec gaz partout, retirée de la banquette avec jolie barrière en fer sur la façade; la maison est en bon état et est susceptible de rapporter $50 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un ou en un et deux ans à l'option de l'acquéreur, ladite balance devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par liens et privilèges de vendeur sur la propriété vendue les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, le transfert et la livraison des polices d'assurance. Les acquéreurs devant payer les taxes pour 1901 et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente. Acte de vente et tous les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs, pardevant Joseph D. Taylor, notaire.

Jas B. Rosser, avocat.
3 fév—3 10 17 24—mars 3 7

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Newman versus Kate Graham, veuve de Graham, et maintenant femme de Emile Bock.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,800—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 18 février 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

I—Le terme non échu du bail des lieux No 1112 avenue St Charles, entre les rues Calliope et Clio, ledit bail expirant le 30 septembre 1902, le loyer étant maintenant $70 par mois, payable mensuellement.

Et en cas de l'insuccès de la vente dudit bail, alors il sera offert en vente

II—Le droit d'occupation desdits lieux No 1112 avenue St Charles, de la date de la vente jusqu'au 30 septembre 1902.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Saunders & Gurley & Fred. O. Marx, avocats pour le plaignant.

7 fév—7 13 15 18

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Cottages Doubles et Simples, Nos 2040 et 2042 rue Poydras, encoignure de la rue Prieur.

Nos 2044 et 2046 rue Poydras, entre les rues Prieur et Johnson

No 1924 rue Lafayette et No 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Succession de Charles Weisler et sa femme décédée, Mme Mary Feigne

Nos 63,016 et 63,027 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 12 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 31 janvier 1901, et signé le 7 février 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Le cottage en bois Nos 2040 et 2042 rue Poydras, encoignure de la rue Prieur, contenant de chaque côté 4 chambres, galeries, hangar, etc. et plus loin décrit comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, S. Prieur, S. Johnson et Lafayette, désigné par le No 20 sur un devis par D. M. Brosnan, député voyer de ville, daté le 7 septembre 1900, le dit lot formant l'encoignure des rues Poydras et S. Prieur et mesurant d'après le dit devis, M. A. 30 pieds 3 pouces de face sur la rue Poydras par 30 pieds de largeur sur la ligne du fond le divisant du lot No 1; 103 pieds 1 pouce 3 lignes de profondeur et face sur la rue S Prieur et 101 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 19, et sur la ligne de coté contigu au lot No 19. Il y a une allée mesurant 3 pieds de face sur la rue Poydras, s'étendant en arrière d'une distance de 58 pieds 3 pouces qui est pour l'usage en commun dudit lot No 20 et dudit lot contigu No 19.

2° Le cottage en bois Nos 2044 et 2046 rue Poydras, entre les rues S. Prieur et S. Johnson, contenant de chaque côté 4 chambres, galerie, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là dessus, situé dans le même district et ilet et contigu à la propriété premièrement décrite, désigné par le No 19 sur le devis ci-dessus mentionné par D. M. Brosnan, député voyer de ville, et mesurant d'après cela M. A., 30 pieds 3 pouces de face à la rue Poydras, 30 pieds de largeur sur la ligne du fond le divisant du lot No 2, 101 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 20 et 99 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 18, et ayant l'usage d'une allée en commun avec ledit lot No 20 ci-dessus mentionné mesurant 3 pieds de face sur la rue Poydras et s'étendant en arrière à une distance de 58 pieds 3 pouces, laquelle dite allée appartenant et formant partie dudit lot contigu No 20.

Les cottages ci-dessus sont maintenant loués à $10 par mois chaque côté et sont des placements excellents.

3° Les cottages simples Nos 1924 rue Lafayette et 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny. No 1924 rue Lafayette est un cottage simple en bois contenant 3 chambres, citerne, hangar etc., et 1793 rue Cypress est un cottage simple contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc, et la propriété est plus loin décrite comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations là dessus, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Cypress, Lafayette, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 8 d'après le plan de L. H. Pilié, député voyer de ville, daté le 3 janvier 1845 et déposé dans le bureau de Achille Chiappella, ancien notaire en cette ville et mesurant, en M. A., 25 pieds 7 pouces de face à la rue Cypress, 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Lafayette et s'étendant en profondeur de la rue Cypress à la rue Lafayette par 119 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne de division du lot No 7 et 116 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne de division du lot No 9.

Bonnes demeures ou placements payant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le balance en un crédit garanti par billets portant 8 pour cent d'intérêt par an payable en 1, 2 et 3 ans et portant les clauses usuelles de sécurité, et les acquéreurs payant les taxes dues et exigibles en 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication: 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E.-U. pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Geo W. Flynn, avocat.
9 fév—9 10 17 24—mars 3 10 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

LA BATISSE EN BRIQUES
A TROIS ETAGES,
OCCUPEE COMME
Un magasin de Thé et de Café, Buanderie et Résidence.

DANS UN VOISINAGE BIEN PEUPLE
—CONNUE COMME LES—
Nos 639 et 641 rue Ste-Anne
—ET—
800 rue Royale.

Formant l'encoignure desdites deux rues.

SUCCESSION DE VVE J. F. LANGUILLE.

No 531—Vingt neuvième Cour Judiciaire de District, Paroisse de St-Bernard.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. HODGSON, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.—MARDI, le 5 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Robert Hingle, juge de la susdite cour, signé le 28 janvier 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La bâtisse en briques à trois étages, connue comme les Nos 639 et 641 rue Ste Anne et 800 rue Royale, maintenant occupée au rez-de-chaussée par un magasin de thé et de café et de buanderie et contenant quelque 12 chambres, escalier dans le vestibule, galeries sur la façade et sur le côté, et plus loin décrit comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Ste-Anne, Dumaine et Chartres, et mesurant 34 pieds plus ou moins de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur et façade de 54 pieds plus ou moins sur la rue Royale et formant l'encoignure des rues Royale et Ste-Anne.

La propriété est bien située, seulement à une courte distance de la rue du Canal et dans un excellent endroit pour les affaires ou placement payant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de 1 et 2 ans représenté par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque conventionnelle et lien de vendeur sur ladite propriété ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non-aliénation, la clause des 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès judiciaire, le transfert de la police d'assurance au porteur des billets hypothécaires, et l'acquéreur assumant les taxes de 1901 en plus et au-dessus de son enchère et devant payer les timbres du Revenu Intérieur des E. U. sur l'acte de vente et devant faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 janv—30—fév 3 10 17 24—mars 3 4 5

MALADIES NERVEUSES
Guérison Certaine
PAR LE
Sirop Henry Mure
Succès assuré par 15 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris.

POUR LA GUÉRISON DE:

EPILEPSIE, HYSTERIE	VERTIGES
HYSTERO-EPILEPSIE	CRISES NERVEUSES
DANSE de SAINT-GUY	MIGRAINES
DIABETE SUCRE	INSOMNIE
MALADIES du CERVEAU	EBLOUISSEMENTS
et de la Moëlle Epinière	CONGESTIONS Cérébrales
CONVULSIONS	SPERMATORRHÉE

Notice très importante envoyée gratis sur demande.

HENRY MURE, à Pont-Saint-Esprit (France).

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE
LE
COTTAGE DOUBLE EN BOIS
Nos 419 et 421 Rue Johnson
—ET—
Un Beau Lot Vacant, Rue St-Louis, près Claiborne.

Interdiction de Marie F. Engelbrecht.

No 45,587—Cour Civile de District.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER —Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 19 mars 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 6 février 1901 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

1° Le désirable cottage double en bois couvert en ardoises Nos 419 et 421 rue Johnson, contenant 4 chambres, hangar, citerne, etc., grande cour de chaque côté, dans l'ilet No 272, borné par les rues St Louis Conti, Johnson et Galvez, mesurant 28 pieds de face sur la rue Johnson par 142 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Le lot de choix pour bâtir sur la rue St Louis, dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Conti, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 11 et mesurant 25 pieds de face sur la rue St-Louis par 106 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. La rue St Louis est asphaltée et la localité convient au centre des affaires.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans de crédit pour billets à échéancement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurités, l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1901 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent.

Acte de vente pardevant Frank E. Rainold, notaire incluant les timbres du revenu intérieur aux frais des acquéreurs.

14 fév—14 21 28 — mars 5 12 19

Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante Résidence en Bois à deux étages
Et vaste terrain No 1631 avenue de l'Esplanade

A l'Encoignure N.-E. de la rue Derbigny et beau lot contigu sur la rue Derbigny.

Succession de Alfred E. Lionnet.

No 62,966 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 7 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 29 janvier 1901, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété, à savoir:

1° L'élégante résidence en bois à deux étages No 1631 avenue Esplanade, à l'encoignure N. E. de la rue Derbigny, dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Kerlerec, Claiborne et Derbigny. Elle est retirée de la banquette, sous une jolie barrière en fer et contenant vaste galeries, vestibules, salons avec cheminées en marbre, bibliothèque, salle à manger, latrines en porcelaine, cuisine, chambres à domestiques au rez de chaussée, six chambres à coucher, cabinet de toilette et chambre à bains au second étage. Ecurie et autres chambres dans le fond. Le terrain est vaste et consiste d'un jardin, pelouse et allées.

La terre est désignée par la lettre D d'après un devis d'arpentage fait par H. C. Brown, assistant-voyer de ville, le 26 septembre 1894, annexé pour référence à un inventaire dans la succession de P. G. T. Beauregard par C. T. Soniat, notaire, le 2 octobre 1894, mesurant 64 pieds de face à l'avenue de l'Esplanade sur 158 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur et façade sur la rue Derbigny, de là sur une ligne courant vers la rue Claiborne et parallèle à la rue Esplanade 100 pieds, de là sur une ligne courant vers l'avenue Esplanade et parallèle à la rue Derbigny 28 pieds 11 pouces 3 lignes, de là sur une ligne courant vers la rue Derbigny et parallèle à l'avenue de l'Esplanade 36 pieds, de là sur une ligne courant vers l'avenue Esplanade et parallèle à la rue Derbigny 130 pieds, une des plus élégantes et des mieux situées résidences sur l'avenue Esplanade, avec chars électriques maintenant en mouvement; elle n'est à pas plus de cinq minutes de trajet de la rue du Canal.

2° Un beau lot à bâtir contigu à la propriété ci-dessus décrite dans le fond, dans le même district et ilet désigné par la lettre C sur le devis ci-dessus mentionné par H. C. Brown et mesurant d'après cela 31 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Une jolie demeure ou placement augmentant de valeur touchant à l'avenue de l'Esplanade.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance du prix, s'il y en a, en un crédit de un, deux et trois ans, représenté par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de six pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente. L'acquéreur devant conserver les bâtisses assurées pour le montant des billets, de transférer les polices d'assurance au porteur ou porteurs des billets; d'assumer les taxes pour l'année présente 1901, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant E. Grima, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

C. F Claiborne, avocat.
3 fév—3 10 17 24—mars 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

JOLI COTTAGE

2318 avenue Cleveland.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 7 mars 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté le 29 janvier 1901, de l'Honorable Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Mme M. H. Mitchell femme de Wm McGough vs Les Mineurs Mitchell, No 63,840 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple en bois à un étage, No 2318 avenue Cleveland dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Cleveland et les rues Palmyre, Miro et Tonti, contenant deux chambres, citerne, hangar, etc. Le lot de terre sur lequel les améliorations sont construites est désigné par le No 6, et mesurant 27 pieds 1 pouce de face sur l'avenue Cleveland par 105 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur. Le lot est bien remblayé et la bâtisse récemment construite. Il y a place suffisante pour des améliorations additionnelles. Le voisinage est bon et à proximité de plusieurs avantages.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeurs, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur devant payer les taxes dues et exigibles en 1901, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey et Benedict, avocats.
3 fév—3 10 17 24—mars 3 7

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix du Troisième District.

Encoignure Chartres et Espagne
No 2507 Rue de Chartres,
Faisant Face Egalement à la Rue Espagne.
Deux "Cottages" rue St Claude.
Encoignure Dauphine et Marigny.
No 736 Rue Marigny.
Nos 812 et 814 Rue Marigny.
Nos 625 et 627 Avenue Lafayette.

Succession de Veuve Elizabeth Collins.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D—No 62,506

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue Commune—MERCREDI, le 6 mars 1901 à midi, il sera vendu, aux enchères publiques, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté le 30 janvier 1901, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 149, borné par les rues Chartres, Espagne, St-Roch, (anciennement Poëte) et Royale, désigné par la lettre A et mesurant comme suit:

41 pieds 4 pouces de face à la rue de Chartres sur une profondeur et façade à la rue Espagne de 75 pieds 4 pouces entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Chartres et Espagne.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre B commence à une distance de 41 pieds 4 lignes du coin Chartres et Espagne mesurant 22 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue de Chartres, 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur le côté de la rue St Roch, 63 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne du fond, 52 pieds 6 pouces 5 lignes sur une seconde profondeur, de là à angle droit à la rue Espagne et parallèle à la rue de Chartres, et sur la ligne du fond du lot A 41 pieds 4 pouces, de là sur une première ligne de profondeur le séparant du lot A, 75 pieds 4 pouces au point de départ. D'après un croquis de C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté le 18 janvier 1901

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 402 borné par les rues St Claude, Clouet, Louisa et Marais, désigné comme lot No 1 et mesurant comme suit:—Commençant à une distance de 31 pieds 8 pouces et 6 lignes du coin St Claude et Clouet, il mesure 23 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue St Claude sur une profondeur de 119 pieds 6 pouces et 6 lignes.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 2 et adjoignant le lot No 1, et mesure 23 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue St Claude, sur une profondeur de 118 pieds 6 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles, d'après un croquis de C. Uncas Lewis, député voyer, daté le 18 janvier 1901.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet Numéro 161 borné par Marigny, Dauphine, Champs Elysées et Royale, désigné par le lot A, mesurant comme suit, viz: 31 pieds 4 lignes, face à la rue Marigny par une profondeur et face de 104 pieds 9 pouces, sur la rue Dauphine entre lignes égales et parallèles formant l'encoignure Dauphine et Marigny connue par les numéros municipaux No 728 et 740 rue Marigny.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le lot B dans le même district et le même ilet que celui précédemment décrit et mesurant, commençant à une distance de 31 pieds 4 lignes de l'encoignure des rues Dauphine et Marigny et mesure 19 pieds 11 pouces et 4 lignes face à la rue Marigny par 104 pieds 9 pouces entre lignes égales et parallèles d'après un croquis de C. Uncas Lewis, député voyer en date de janvier le 18 1901.

7° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Grands-hommes, Champs-Elysées et Craps, mesurant 34 pieds de face, mesure française à la rue Marigny, entre les rues Grands Hommes et Craps sur une profondeur de 52 pieds. D'après un plan de D.E. Seghers et fils, daté le 25 janvier 1901 connu par les Nos municipaux 812 et 814 rue Marigny.

8° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Washington, Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 4, borné par les rues Port, Casacalvo, Enghein et Moreau, désigné comme le lot No 23 dudit ilet numéro 4, sur le plan fait par Joseph Pilié, voyer de la ville, et déposé dans le bureau de Félix de Armas, notaire, par un acte du 31 mars 1836, lequel lot mesure en mesure américaine, 29 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à la rue Enghein (maintenant avenue Lafayette) sur une profondeur de 130 pieds 3 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans, à l'option des acquéreurs, représentés par des billets portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement et garantis par hypothèque et lien de vendeur sur lesdites propriétés, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non aliénation, la clause de 5 0|0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire, le transfert des polices d'assurances aux porteurs des billets hypothécaires, les acquéreurs devant assumer les taxes de 1901 et payer tous les timbres de revenu des Etats-Unis sur leur acte de vente en sus du prix de leur adjudication, et de faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, N. P., aux frais de l'acquéreur.

Henry Chiapella, avocat.
3 fév—3 10 17 24—mars 3 6

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ellen Grove Bucklin vs Wm N. Bucklin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,822.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 février 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les droits, titre et intérêt indivis du défendeur William N. Bucklin dans et à l'association connue comme The Bucklin Advertising Concern.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

E. T. Merrick, Ph. Gensler Jr., W. B. Lewis, avocats pour la plaignante.

9 fév—9 12 16 21

Succession de Mme Minerva Green, femme de Webster Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No. 63,654—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification (si raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Victor Jones, Senior, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

8 fév—8 12 17